

Etienne Bégin-Thibault
Bureau : B1-01
514-342-9342 poste 5375
etienne.begin-thibault@brebeuf.qc.ca

Jean-Claude Dufresne
Bureau : B1-01
514-342-9342 poste 5375
jean-claude.dufresne@brebeuf.qc.ca

Marie-Stéphanie Taschereau
Bureau : B1-01
514-342-9342 # 5634
marie-stefanie.taschereau@brebeuf.qc.ca



Programme de formation en *Technologies de l'information et des communications préparatoires aux études universitaires*
en Arts, Lettres et Communications

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

PRÉSENTATION ET MODALITÉS DU COURS

- Le cours est offert à tous les étudiants durant la première session, de la première année collégiale, à raison de deux périodes par semaine pour un total de 28 périodes;
- Le cours n'est pas requis pour l'obtention du diplôme et ne fait pas partie du calcul de la cote R;

OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le cours vise à mieux préparer les étudiants aux études collégiales et universitaires grâce à une meilleure maîtrise des principaux outils informatiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Par ce cours, les étudiants apprendront à :

- Accéder aux différents disques du réseau via l'explorateur Windows et via internet, gérer l'espace disque qui leur est alloué, rechercher, copier, déplacer des dossiers et des fichiers.
- Homogénéiser la présentation d'un travail, à le rendre plus attrayant, à créer rapidement des tableaux complexes et à produire en quelques secondes une table des matières facile à mettre à jour;
- Utiliser les outils informatiques (par exemple le traitement de texte, mais aussi des logiciels grammaticaux spécialisés ou des dictionnaires en ligne) pour corriger ses documents, pour améliorer la variété et la justesse de son vocabulaire et pour développer sa maîtrise de la langue;
- Mener des recherches rapides et pertinentes liées au domaine d'études dans les banques de données de bibliothèques québécoises et sur le Web et à identifier les sites Web et les ressources statistiques qui soient fiables;
- Connaître les outils informatiques mis à la disposition des étudiants par le Collège, tels Omnivox (qui permet notamment de consulter ses évaluations en cours de session) et le collecticiel MIO.
- Utiliser des logiciels spécialisés nécessaires à la poursuite d'études en Arts, Lettres et Communications, notamment Premiere, InDesign et Photoshop.
- Les exemples utilisés seront tirés du domaine d'étude. Ils constitueront des exemples de travaux que les étudiants auront à réaliser au cours de leurs études collégiales et leur permettront aussi de se préparer aux exigences des études universitaires.

CONTENU DES CAPSULES ET ÉCHÉANCIER

gr 51 10h30-12h20		gr 52 15h30-17h20		Magellan : Arts, Lettres et Communications ÉCHÉANCIER A-2015						
Août										
D	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	S				
23	24 1	25 1	26	27	28	29	1	Introduction : Répertoires F,G,K. Explorateur Windows, Omnivox, MIO, LÉA, Groupwise. Word 1 : Présentation d'un rapport de recherche, page frontispice selon les normes du Collège, table des matières, sections, paragraphes, styles, 5%		
Septembre										
D	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	S				
30	31 2	1 2	2	3	4	5	2	Word 2 : Suite du rapport de recherche, pagination, modifier la casse, format des paragraphes, modifier les marges, note de bas de page, la commande Rechercher-Remplacer, les sections et l'orientation, Andidote 5%		
6	7 CONGÉ	8 3	9	10	11	12	3	Photoshop 1 : L'environnement de travail. Concepts de base de l'image numérique. Manipulations de base et sélection 5%		
13	14 3	15 4	16	17	18	19	4	Photoshop 2 : Réglages de base. Calques, historique, transformations, mode de fusion, retouches, filtres, photomontages. 5%		
20	21 5	22 5	23 J.E.I.	24	25	26	5	Premiere : L'environnement de travail, transitions, montage son, effets, titre et générique. Atelier 2,5%		
27	28 6	29 6	30	1	2	3	6	Recherche documentaire 1 : Outils de la bibliothèque et stratégies de recherche; Catalogue Regard et IRIS ; Bases de données : Repère, Eurêka, Érudit. 5%		
Octobre										
D	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	S				
4	5 7	6 7	7	8	9	10	7	Recherche documentaire 2 : La recherche sur Internet : Moteurs de recherche, recherche avancée, trucs et stratégies de recherche, sites spécialisés, évaluation des sources internet, éviter le plagiat. 5%		
11	12 CONGÉ	13 Pédago	14	15	16	17				
18	19 8	20 8	21	22	23	24	8	InDesign: L'environnement de travail, les blocs texte et graphique, habillage de texte. Atelier 2,5%		
25	26 9	27 9	28	29	30	31	9	Word 3 : Outils de dessin et de graphisme, les colonnes. (le manifeste et le découpage technique) 5%		
Novembre										
D	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	S				
1	2 4	3 10	4	5	6	7	10	PowerPoint 1 : Mettre en forme des diapositives, mode diapositives, mode masque, incorporer des objets, effets de transition et d'animation, intégration vidéo 5%		
8	9 10	10 11	11	12	13	14	11	PowerPoint II : atelier sur projet Bible d'auteur		
15	16 11	17 12	18	19 LUNDI 12	20	21	12	Photoshop 3: Outils et techniques avancés de sélection, atelier. 5%		
22	23 13	24 13	25	26	27	28	13	Révision		
Décembre										
D	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	S				
29	30 14	1 14	2	3	4 J.E.I.	5	14	Examen final 50%		

STRUCTURE DU COURS

Le cours est donné à raison de deux périodes toutes les **semaines**.

Durant la session, l'étudiant devra réaliser 10 travaux (50%) et un examen de laboratoire (50%) pour un total de 100% de la note finale.

ÉVALUATIONS

ÉVALUATIONS, EN PREMIÈRE ANNÉE DU PROGRAMME

LES TRAVAUX PRATIQUES (11 x 5% OU 2.5% POUR 50%)

Des travaux pratiques, réalisés individuellement pendant les heures en laboratoire, amènent l'étudiant à utiliser, dans des situations de résolution de problèmes, les concepts présentés dans l'activité couverte. Tous les travaux à réaliser en laboratoire informatique doivent être faits pendant la période du cours et remis à la fin de celui-ci. En cas d'absence motivée il faut voir rapidement le professeur pour convenir d'un moment de reprise. Aucun travail ne respectant pas ces conditions ne sera accepté.

UN EXAMEN À LA FIN DE LA SESSION D'AUTOMNE (50%)

Un examen en laboratoire permet de vérifier la compréhension des concepts et des notions présentés pendant la session. Cet examen a lieu au cours de la 14^e semaine.

LA CERTIFICATION

Tout étudiant répondant à l'une des deux conditions ci-dessous obtient la certification émise par le Collège et reconnue par l'Université de Montréal :

- Avoir réussi le cours Technologies de l'information et des communications préparatoires aux études universitaires propres à son champ d'études
- Avoir été exempté de ce cours en vertu des conditions définies par le Collège.

AIDE À LA RÉUSSITE

Un étudiant qui éprouve des difficultés pourrait, si l'horaire le permet, participer à un autre cours donné dans un autre groupe. Pour plus d'information vous pouvez en discuter avec votre professeur.

LES RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Présences, retards aux cours et absences aux évaluations

La politique institutionnelle s'applique, pour plus de détails, veuillez consulter la section 4 des règlements pédagogiques. Concernant les retards, veuillez noter que l'article 4.2 précise que tout étudiant en retard peut se voir refuser l'entrée au cours.

Plagiat et fraude

- 8.1 Toute fraude, collaboration à une fraude ou tentative de fraude, dans tout travail, contrôle ou examen, entraîne un avertissement accompagné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro pour cette évaluation et de la soustraction de la valeur de cette évaluation à la note globale de la session.
- 8.2 Tout plagiat¹, collaboration à un plagiat ou tentative de plagiat, dans tout travail, contrôle ou examen, entraîne un avertissement accompagné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note zéro pour cette évaluation et de la soustraction de la valeur de cette évaluation à la note globale de la session.
- 8.3 Toute fraude, collaboration à une fraude ou tentative de fraude, de même que tout plagiat, collaboration à un plagiat ou tentative de plagiat, doit être rapportée à la Direction des études qui pourra déposer une note à cet effet dans le dossier de l'étudiant, et en aviser l'étudiant ainsi que ses répondants.

Des renseignements supplémentaires sur le plagiat et ses conséquences se trouvent à l'article 8 des règlements pédagogiques.

BONNE SESSION !

¹ Il y a plagiat si : (a) dans tout objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), toute source consultée ou utilisée, en tout ou en partie, provenant d'une œuvre protégée ou non par des droits d'auteur, ou produit par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, n'est pas indiquée en bibliographie ou médiagraphie ou encore si (b) dans tout objet d'évaluation (travail, contrôle, examen, rapport, exposé ou autre), tout texte, schéma ou autre source utilisée, en tout ou en partie, provenant d'une œuvre protégée ou non par des droits d'auteur, ou produit par un professeur, un collègue, un étudiant ancien ou actuel du Collège ou autre, n'est pas indiqué de manière précise (extrait entre guillemets s'il s'agit de texte) et avec une note en bas de page, en fin de document ou en légende.